

MASTER MENTION FLE FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE

PARCOURS LANGUE, DIDACTIQUE, CULTURE

Semestre 10

Langue et littérature françaises

Présentation

- Lexique, morphologie, sémantique
- Linguistique textuelle
- Analyse du discours: approche communicative, pratiques discursives en action.

Applications didactiques

- Didactique du lexique

3 crédits ECTS

Analyse du discours. Pratiques discursives en action

Présentation

S'appuyant sur des concepts méthodologiques éprouvés l'argumentation, la pragmatique et l'analyse du discours, le cours porte sur les fondements de l'idéologie de la langue française depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Il soulignera la partie éminemment culturelle de la politique linguistique qui cherche à renforcer la valeur identitaire d'une pratique sociale donnée – en l'occurrence celle de la langue française. Tout discours de pouvoir vise à imposer des normes socio-discursives. Afin de mettre en exergue l'idéologie de la langue française, il faut recenser un ensemble de données, telles qu'elles ont été modélisées par L.-J. Calvet (1996 et 1999), J. Bommaert (1999) ou B. Lecherbonnier (2005) : quels sont les arguments soutenus par les promoteurs et les défenseurs du français ? Quelles sont leurs stratégies discursives et leurs principaux arguments dont ils se servent pour affirmer leur autorité ? Par ailleurs, le cours relèvera les pratiques institutionnelles ou semi-institutionnelles qui se manifestent dans les écoles, les médias ou dans des campagnes de publicité. Il s'agira de montrer comment l'idéologie du français cherche à imposer non seulement une norme linguistique orale et écrite, mais également une norme socio-culturelle. Cependant, il faudra également reconnaître les limites de cette idéologie imposées par la concurrence des langues régionales et internationales, la fin de l'empire coloniale ou l'arrivée des nouvelles technologies d'information et de communication. Enfin, la mondialisation des biens et des services a altéré le capital symbolique attaché à la langue française, ce qui menace son statut de langue internationale. Or l'exemple de la Bretagne montrera pourquoi l'argument du bilinguisme, voire du plurilinguisme favorise la défense de langue française, ce qui est, d'un point de son idéologie, contradictoire à son aspiration à l'universalité.

Objectifs

L'objectif du cours consiste à comprendre le fonctionnement de l'idéologie de langue française dans une perspective diachronique et synchronique. Cela permettra aux étudiants FLE de prendre position, de façon critique et active, dans les débats portant sur le Bon Usage, la norme linguistique, l'accent, la réforme de l'orthographe, l'usage des mots étrangers, l'universalité de la langue française et le plurilinguisme.

Semaines 1 – 3 : Etats des lieux de la recherche ; présentation des hypothèses et de la méthode de travail ; acquisition des concepts et notions théoriques : idéologie, identité linguistique et culturelle, politique linguistique, le génie de la langue française.

Semaines 4 – 8 Approches diachroniques de l'idéologie de la langue française :

- XVI^e siècle : origines de la langue française, rapports entre les langues européennes, enrichissement lexical
- XVII^e siècle : pureté de langue, procédures de standardisation, bon usage
- XVIII^e siècle : universalité, clarté, la langue « une »
- XIX^e siècle : dictionnaires, institution de l'enseignement, la colonisation
- XX^e et XXI^e siècles : changements de statut, lois linguistiques, franglais, francophonie, déclin vs promotion

Semaines 9 – 10 : Prises de position sur les thèmes suivants : La norme linguistique et le bon usage en classe de FLE ; la langue française et les langues régionales ; la francophonie et la médiation interculturelle ; les stratégies de la défense de la langue française ; la féminisation des noms de métier ; la langue française est-elle sexiste ?

Compétences visées

Travailler, discuter, échanger en équipe, porter un regard critique et autonome, savoir situer les contenus dans la réalité professionnelle visée dans la formation, porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur des connaissances scientifiques et ses pratiques d'enseignement, savoir prendre position et défendre un point de vue.

Bibliographie

CALVET L.-J. 1996 : *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF.
- 1999 : *La guerre des langues*, Paris, Hachette.
BOMMAERT J. (ed.) 1999 : *Language ideological debates*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
LECHERBONNIER B. 2005 : *Pourquoi veulent-ils tuer le français ?*
Paris, Albin Michel.
LODGE R. A. 1997 : *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
MESCHONNIC H. 1997 : *De la langue française*, Paris, Hachette.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Dossier		50%	
	Contrôle ponctuel	Oral	30	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Dossier		100%	

Langages littéraires en FLE

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	